

C. P. 488, Igaluit (Nunavut) X0A 0H0 | 867-975-5090 (1-855-449-8118) | contact@rcynu.ca | www.rcynu.ca/fr

## COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

Le 10 octobre 2018

## Lancement du concours annuel sur les droits de l'enfant – Le droit à l'éducation

**Iqaluit (Nunavut)** – La quatrième édition annuelle du concours Votre histoire, votre voix, organisé par le Bureau du représentant de l'enfance et de la jeunesse, a été lancée aujourd'hui. Le concours est ouvert à toutes les classes du Nunavut, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.

« Les œuvres soumises lors des trois dernières années provenaient des quatre coins du territoire; elles étaient très créatives et donnaient matière à réflexion, a indiqué Sherry McNeil-Mulak, la représentante de l'enfance et de la jeunesse. Cela nous indique que le concours est apprécié aussi bien par les élèves que par le personnel enseignant. J'ai très hâte de découvrir les œuvres qui seront présentées cette année. »

Le concours Votre histoire, votre voix donne l'occasion aux élèves de se renseigner sur leurs droits ainsi que de raconter leurs expériences et de s'exprimer à ce sujet. Les classes sont invitées à travailler ensemble pour créer une œuvre d'art commune, comme une murale, qui témoigne de leurs réflexions, individuelles ou collectives, sur le thème choisi. Cette année, le thème est le droit de l'enfant à l'éducation (articles 28 et 29 de la Convention relative aux droits de l'enfant de l'Organisation des Nations Unies).

« Même si tous les droits sont aussi importants les uns que les autres, notre personnel a convenu que le droit de l'enfant à l'éducation était un bon choix pour le concours de cette année, compte tenu de la révision actuelle de la Loi sur l'éducation du Nunavut », a précisé M<sup>me</sup> McNeil-Mulak.

Les œuvres pour le concours Votre histoire, votre voix de cette année doivent être soumises d'ici le 9 novembre 2018, à 17 h (HR). Les trois classes gagnantes recevront un prix d'une valeur de 500 \$, choisi conjointement par les élèves et le bureau. Les classes lauréates seront annoncées le 20 novembre 2018, à l'occasion de la Journée nationale de l'enfant, une célébration annuelle visant à souligner la signature de la Convention relative aux droits de l'enfant par le Canada ainsi que les droits de l'enfant.

Les documents présentant les règles et les catégories du concours, les ressources pédagogiques et les feuilles d'activité ont été distribués dans toutes les écoles du Nunavut et sont accessibles au <a href="www.rcynu.ca/fr">www.rcynu.ca/fr</a>. Les Nunavummiutes et Nunavummiuts qui souhaitent en savoir plus sur le concours, les droits de l'enfant ou le travail du bureau sont invités à communiquer directement avec le bureau au 1 855 449-8118 (sans frais) ou au 975-5090 (pour la population d'Iqaluit).

## Renseignements

Kim Foster

Gestionnaire des communications et de la sensibilisation du public 1 855 449-8118 (sans frais) | 867 975-5091 | kfoster@rcynu.ca

Le Bureau du représentant de l'enfance et de la jeunesse est un organisme indépendant de défense des droits des enfants et des jeunes qui veille à ce que le gouvernement du Nunavut respecte et protège les droits et les intérêts des jeunes Nunavummiutes et Nunavummiuts. Visitez son site web à l'adresse www.rcynu.ca/fr.